

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable –Branche Electricité recrute pour le compte de ses différentes directions opérationnelles à travers le territoire national **60 Jeunes Ouvriers professionnels** répartis comme suit :

60 Jeunes Ouvriers Professionnels « Electromécanique» (Opération de recrutement Réf 012015)

Principale Mission du poste :

Exécuter les différentes tâches relatives à l'exploitation, la réalisation des travaux et la maintenance des installations de production électrique.

Profil requis pour le poste :

- De nationalité marocaine ;
- Agé(e) de 25 ans au maximum au 1^{er} Janvier 2015;
- Titulaire d'un diplôme Etatique d'ouvrier de qualification professionnelle (CQP) ou Spécialisé (OS) en Electromécanique ou Mécanique, délivré par l'OFPPT ou autre diplôme équivalent reconnu par l'Etat.

Dossier de candidature : (Scannées et envoyées par e-mail)

- CV récent avec photo (portant obligatoirement **l'adresse du domicile, l'adresse email et le numéro de téléphone**);
- Copies des diplômes obtenus ;
- Copie de la carte nationale ;
- Copie du document justifiant l'équivalence pour les diplômes non délivrés par un établissement public marocain.

Les dates et lieux des épreuves écrites et entretiens oraux seront communiqués par lettre de convocation aux candidats présélectionnés par la commission de recrutement.

La liste des candidats présélectionnés pour passer le concours, la liste des candidats les mieux classés retenus pour passer les entretiens et les résultats classés par ordre de mérite (liste des candidats retenus et liste d'attente) seront publiés sur les sites web de l'ONEE-Branche Electricité (www.one.ma) et de l'emploi public (www.emploi-public.ma).

- Les dossiers de candidature sont à envoyer obligatoirement en ligne via l'espace recrutement du site officiel de l'ONEE-Branche Electricité www.one.ma, jusqu'au 04/01/2016.
- Le fichier à charger dans l'espace recrutement doit être de type PDF ou compressé en .rar ou .zip, et ne doit pas dépasser 500 Ko maximum.
- Les candidats ne doivent postuler que pour une seule opération de recrutement selon la spécialité de leur diplôme. En cas de double postulation, l'ONEE se réserve le droit de choisir de convoquer le candidat à une opération déterminée.
- Les candidatures incomplètes ou parvenues après le délai susmentionné ou envoyées par poste ou déposées ne seront pas prises en compte et ne feront pas l'objet de suite de la part de l'office.